



RÉPERTOIRE DES ÉQUIPEMENTS SCÉNIQUES

Territoire concerné

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

GRAND SAINT ÉMILIONNAIS- GIRONDE

Mars 2022

SOMMAIRE

Préambule.....	3
Utilisations des salles.....	3
Formation.....	7
Conclusion / réflexion	7
Contacts.....	8
Fiche technique – Salle des fêtes - LUSSAC	9
Fiche technique – Salle des fêtes de Brondeau – SAINTE TERRE.....	13
Fiche technique – Foyer communal – SAINT SULPICE DE FALEYRENS	19
Fiche technique – Espace Daniel Fenelon – BELVES DE CASTILLON	27
Fiche technique – Salle Ausone - MONTAGNE.....	33



PREAMBULE

Le projet de la Communauté de Communes du Grand Saint Émilionnais (CDC) est de développer sa politique culturelle à l'échelle du territoire.

L'objectif de la CDC est de **mettre en place une programmation culturelle régulière dans différentes communes.**

La programmation consiste à accueillir des spectacles pluridisciplinaires que ce soient du théâtre, de la danse, du concert, du spectacle jeune public...

La CDC a sollicité l'iddac afin d'établir un état des lieux des différents équipements culturels situés sur le territoire et savoir si ces salles polyvalentes sont en adéquation avec la réalisation de sa programmation culturelle.

Pour la réalisation de cet état des lieux, la CDC a choisi **cinq lieux représentatifs** qui sont :

- La salle des fêtes de Lussac
- La salle des fêtes de Brondeau de Sainte Terre
- Le foyer rural de Saint Sulpice de Faleyrens
- L'espace Daniel FENELON de Belvès de Castillon
- La salle Ausone de Montagne

Le répertoire des équipements consiste à faire un état des lieux de ces cinq salles en spécifiant **les utilisations possibles** en fonction des dimensions du plateau, des accroches disponibles, des arrivées électriques, du matériel disponible...

La CDC pourra s'appuyer sur la réalisation des fiches techniques de chaque lieu pour réaliser sa programmation et les diffuser auprès des artistes pour **établir les besoins techniques et humains** de chaque spectacle en fonction des avantages et des contraintes des lieux retenus.

UTILISATIONS DES SALLES

Salle des fêtes - Lussac

La salle des fêtes de Lussac n'est pas adaptée pour recevoir du spectacle vivant sauf pour des petites formes. Plusieurs raisons expliquent ce constat :

- Le lieu est **limité par sa distribution électrique**. En effet, la salle ne dispose que de prises 16A et d'une prise triphasée type ménager située en cuisine ce qui nécessite de traverser la salle pour amener la puissance sur scène.
- La **difficulté d'occulter** la salle complique une utilisation en journée pour des spectacles jeunes publics par exemple.
- Il n'y a **aucune accroche sur scène et en salle** afin d'installer le matériel d'éclairage ou les rideaux.
- L'absence de loge.
- Il n'y a **pas de matériel d'éclairage**.
- La salle ne dispose pas de gradin afin d'améliorer le confort du spectateur. Cela peut être gênant lors de la réception de compagnie de théâtre et de danse qui ont besoin que l'on voit les artistes de plain pieds.

En revanche, la salle est équipée d'un **système de diffusion** (enceintes) qui permet de **diffuser une bande son** mais qui est insuffisant pour un concert. Attention, un **limiteur de son** est installé qui peut couper la sonorisation si l'on dépasse un certain seuil.

Néanmoins, il est possible de faire du spectacle sous réserve **d'avoir très peu de besoin en matériel**. Cela pourrait être des formes utilisant la scène avec quelques pieds de projecteurs ou sinon d'investir

Le volume de la salle afin d'y installer une boîte noire dans ce style ([Cliquer ICI](#)). Cette configuration requiert peu de public afin d'assurer une bonne vision des artistes par le public.

Pour conclure, la salle des fêtes de Lussac peut recevoir du spectacle de petites formes mais à condition d'amener l'intégralité du matériel scénique. Cette salle est adaptée pour des spectacles autonomes nécessitant peu de moyens techniques.

Salle des fêtes de Brondeau - Sainte Terre

La salle des fêtes de Brondeau à Sainte terre est adaptée pour recevoir les types de spectacles suivants : Théâtre, concert (petit format).

L'inconvénient majeur, comme pour toutes les salles du territoire, est qu'elle ne dispose pas de gradin afin d'améliorer le confort du spectateur.

D'autre part, la salle ne dispose **d'aucune accroche** que ce soit en salle ou sur scène. La distribution électrique est assurée **uniquement par des prises 16A** à l'exception de l'extérieur. De plus, il n'y **pas de matériel scénique** (son et lumière).

En revanche, la salle est équipée de **loges**, dispose d'un **accès PMR directement sur scène** via un ascenseur. Une **cloison permet de séparer la salle** ce qui peut servir pour faire des petites jauges, plus conviviales. L'utilisation en journée est possible grâce aux **rideaux occultant**.

A l'extérieur, il y a un terrain suffisamment grand pour permettre une **manifestation en plein air**. Deux prises de type ménager situées aux abords de la rampe d'accès permettent d'assurer une petite distribution électrique. Le parking est adapté pour recevoir le public.

Pour résumer, la salle des fêtes de Brondeau est adaptée pour recevoir des petites formes de spectacle sous réserve d'amener du matériel type structure (pieds de levage, poutres...) et d'avoir peu de besoin énergétique (éclairage led, gradateurs 16A...).

Foyer rural - Saint Sulpice de Faleyrens

Le foyer rural de Saint Sulpice de Faleyrens est adapté pour recevoir les types de spectacles suivants : Théâtre, concert et danse (petit format).

L'inconvénient majeur, comme pour toutes les salles du territoire, est que la salle ne dispose pas de gradin afin d'améliorer le confort du spectateur.

Cette salle est à notre sens le lieu **qui correspond le plus à une salle de spectacle** de part la puissance disponible, les accroches en salle et sur scène, le matériel disponible...

Vous trouverez ci-dessous quelques remarques concernant le matériel et les différents espaces de la salle :

- Le **pupitre lumière** dispose de mémoire ce qui facilite la restitution des différents effets lumière. C'est une référence un peu ancienne mais qui est toujours efficace. **Il faudrait juste penser à trouver une notice afin de connaître les différentes manipulations possibles.**
- Le parc de **projecteurs** est composé d'une trentaine de projecteurs ce qui constitue une bonne base pour un éclairage.

- La salle est équipée d'un **gradateur de 12 x 3kW circuits**.
- L'éclairage de la salle n'est pas graduable mais il est possible de mettre deux projecteurs pour assurer cette fonction via le pupitre lumière.
- Il y a assez de porteuses en salle et sur scène. En revanche, la **CMU** (Charge Maximum d'utilisation) **n'est pas affichée sur les porteuses**.
- La **console de mixage convient pour diffuser une bande son** mais n'est pas adaptée à l'utilisation pour un petit groupe de musique (un batteur, un bassiste, deux guitaristes, un chanteur par exemple) car elle n'a pas assez de pistes.
- **Les périphériques de sonorisation** ne sont pas présents (Egalisations 31 bandes, compresseurs, multi effets...). **Ils sont nécessaires en concert pour affiner les réglages, éviter les larsens...**
- La **diffusion en salle** (enceintes) **n'est pas adaptée pour accueillir des concerts de musique actuelle**. En revanche, elle peut être suffisante pour de la diffusion de bande sonore.
- La régie est bien placée et ouverte.
- Le réseau pour la sonorisation est suffisant pour de la bande son ou des conférences (8 entrées et 2 sorties). En revanche, le boîtier de scène (branchement des micros...) est insuffisant pour du concert.
- Le réseau lumière est assuré par **un ancien protocole (Socapex 0.10V)** qui a été remplacé depuis par le DMX. Cette liaison est uniquement faite entre le pupitre et le gradateur (situé en régie). D'habitude, elle est plutôt faite entre la régie et la scène où sont installés les projecteurs. Concrètement, si un spectacle a besoin d'une liaison DMX, il faudra la tirer de la régie à la scène et donc prévoir suffisamment de longueur.
- La salle permet une **bonne occultation** pour des spectacles, répétition, résidence en journée
- Le fond de scène permet **la circulation Jardin-Cour** et a un accès direct aux loges.
- Les loges collectives sont spacieuses et disposent de **sanitaires et de douches**.
- L'accès décor n'est pas de plain pieds par rapport à la scène mais il est proche de celle-ci.

Pour résumer, Le foyer rural de Saint Sulpice de Faleyrens est un équipement qui regroupe tout le nécessaire pour accueillir du spectacle vivant. Le matériel disponible en salle lui confère une certaine autonomie. Elle dispose des éléments essentiels que ce soit au niveau de la distribution électrique, des accroches disponibles, des loges, des accès décors, d'une régie et des réseaux disponibles.

Espace Daniel Fenelon - Belves de Castillon

L'espace Daniel Fenelon de Belvès de Castillon est adapté pour recevoir des spectacles de petites formes.

L'inconvénient majeur, comme pour toutes les salles du territoire, est que la salle ne dispose pas de gradin afin d'améliorer le confort du spectateur.

L'espace scénique est **suffisamment grand** mais **ne dispose pas d'accroches conventionnelles** (cf. fiche technique). En effet, les accroches disponibles sont des petites barres (fixées aux poutres entourant la scène) qui permettent d'accrocher un petit projecteur. En revanche, il n'y a **pas de CMU** indiquée (Charge Maximum Utilisable). De plus, il n'y a aucune accroche en salle. L'espace scénique a l'avantage d'avoir la **draperie d'installer** sur scène.

La salle n'est pas équipée en matériel de lumière et le matériel de sonorisation n'est pas adaptée pour du concert, ce qui veut dire qu'il faudra amener le matériel nécessaire.

Autre point, la distribution électrique en salle est **uniquement en prises 16A**, il faudra donc adapter les spectacles en fonction de la puissance disponible.

On peut envisager de faire des loges dans les coulisses qui sont situées à Jardin et à Cour de la scène sous réserve de les installer et de les équiper.

La salle est équipée d'un **système de sonorisation de façade et de 4 micros sans fil** qui convient parfaitement pour un usage type **conférence** ou pour **diffuser une bande son**. Un **vidéo projecteur** vient parfaire l'installation avec un **écran de belle taille**. Cet équipement est idéal pour projeter des documents et de la vidéo.

L'occultation n'est pas possible à réaliser à cause **des puits de jour** ce qui peut être gênant pour des répétitions, des réglages lumières voire des représentations (jeune public) en journée.

La salle a l'avantage d'être située dans un **lieu isolé** pour éviter toute nuisance sonore avec le voisinage et le **parking est suffisamment grand** pour recevoir la totalité du public.

Pour résumer, L'espace Daniel Fenelon est adapté pour recevoir des petites formes de spectacle sous réserve d'amener du matériel type structure (pieds de levage, poutres...) et d'avoir peu de besoin énergétique (éclairage led, gradateurs 16A...). Par contre, c'est la seule salle visitée du territoire qui dispose d'un vidéo projecteur et d'un écran qui permettent l'accueil de conférence et de projection.

Salle Ausone - Montagne

La salle Ausone n'est pas réellement adaptée pour recevoir du spectacle vivant.

La **scène mobile** (qui est stocké dans la salle) est **relativement petite par rapport au volume** de la salle.

Il n'y a **pas de matériel scénique** à demeure dans la salle que ce soit pour de l'éclairage ou de la sonorisation. Il n'y a aucune accroche disponible.

Les réseaux nécessaires pour brancher les équipements sont inexistantes que ce soit en son, lumière ou vidéo. **L'acoustique de la salle n'est pas adaptée pour une utilisation de type spectacle vivant**, le temps de réverbération est trop important. Il n'y a pas de loges hormis les vestiaires.

En revanche, la salle Ausone représente **un grand volume qui peut être complètement modulable**. On peut très bien envisager des accueils de spectacles atypiques comme du cirque, des expositions, du cinéma ou des concerts avec une jauge importante (sous réserve d'améliorer l'acoustique).

L'avantage de ce lieu est que l'on peut imaginer plusieurs types de configuration en terme de public : frontal, bi frontal, quadri frontal, circulaire...

En contrepartie, **cet aménagement nécessite des moyens importants en logistique, en matériel scénique et en ressources humaines pour configurer entièrement la salle**. Cet agencement peut être justifié uniquement sur des spectacles pouvant accueillir de nombreux spectateurs. Dans ce cas de figure, il faut envisager d'amener tout le matériel nécessaire : scène, structure, gradins, sonorisation, éclairage, vidéo, distribution électrique... un peu à l'image d'un spectacle en extérieur mais avec l'avantage d'être dans un lieu couvert.

Pour résumer, la salle Ausone de Montagne est un espace vide qui nécessite d'amener l'ensemble des équipements scénique (structure, sonorisation, éclairage, distribution électrique...) ce qui sous-entend un coût élevé en terme logistique et humain. Au vue du volume, il est possible d'aménager le lieu de diverses manières tout en ayant conscience de l'acoustique du lieu.

FORMATION

La formation des utilisateurs des équipements scéniques est importante. Si une personne est pressentie au sein de chaque commune pour la gestion de la salle, il serait nécessaire qu'elle sache utiliser tous les équipements à demeure de façon à pouvoir faire au minimum de l'accueil technique et un peu de régie son, lumière et vidéo.

L'iddac organise chaque année un parcours de formation/initiation sur les thèmes de « L'accueil technique d'un spectacle » ; « La sonorisation d'un spectacle » ; « La lumière et l'éclairage d'un spectacle ». Ces sessions abordent les fondamentaux pour maîtriser le fonctionnement d'une salle de spectacle et permettre le bon déroulement d'un événement. Ce parcours est proposé et accessible aux cotisants de l'iddac.

L'iddac peut être missionné par un organisme afin de faire ce cursus sur un territoire donné. Dans ce cas, il faut se rapprocher du service formation de l'iddac afin de conventionner l'intervention. Pour la tenue de ces formations, il est nécessaire de disposer d'un lieu équipé ou d'un parc technique de l'iddac à proximité pour pouvoir faire la pratique technique : installation lumière et son... Il faut aussi une salle équipée d'un vidéo projecteur pour faire la partie théorique.

Pour les spectacles nécessitant plus de compétences, vous pourrez faire appel à du personnel intermittent par exemple.

CONCLUSION / REFLEXION

Dans la partie « utilisation des salles », nous avons identifié plusieurs manques en terme de matériel scénique communs aux cinq salles, qui peuvent être bloquant pour la réception de spectacle vivant.

Ces manques sont :

- D'une part, un pupitre lumière plus adapté, des projecteurs traditionnels (lampes à incandescence) et des projecteurs à led qui serviront à équiper ou à compléter les parcs lumières des différentes salles. L'éclairage à led aura l'avantage de pouvoir équiper les salles qui n'ont pas d'arrivée triphasée.
- D'autre part, une console de mixage de préférence numérique, un multipaire numérique, un système de diffusion adapté, des enceintes de retours et d'un parc de microphones pour la réception de concert amplifié.
- Un kit de pieds de levage, de structure (type poutre triangulaire) et de rideaux pour faire une boîte noire dans les lieux ne disposant pas d'accroches sur scène et/ou en salle.
- Un kit de distribution électrique : prolongateurs, multiprises, coffret de répartition...
- Enfin, un gradin pour le confort du spectateur.

Au regard de cette analyse et de nos échanges, plusieurs options peuvent s'offrir à vous :

- Le **parc central de Lormont (prochainement à Bègles)** dispose de ce matériel repéré comme manquant et permettra (sous réserve de disponibilité) de compléter les manques identifiés dans les salles en confrontant la fiche technique du spectacle concerné à celle du lieu.
- Les **prestataires de service** peuvent offrir une solution « clé en main » comprenant la location du matériel, le personnel pour l'exploiter ainsi que le transport.
- Chaque commune peut faire le choix **d'investir dans du matériel scénique** pour acquérir, remplacer ou compléter le matériel en fonction des besoins identifiés dans leur salle. L'iddac, par le biais du conseil à l'équipement, peut accompagner les communes dans cette réflexion.

- Vous pouvez envisager de **mutualiser ce matériel** en menant un investissement au sein de la CDC. Ce parc peut être géré par la CDC elle-même. Si vous le souhaitez, l'iddac, au regard de son expertise et de sa pratique, peut vous accompagner spécifiquement sur cette question de la mutualisation de matériel scénique.
- Une réflexion peut être menée sur le **besoin d'un équipement culturel équipé sur le territoire de la CDC du Grand Saint Emilionnais**. Dans cette optique, il est nécessaire d'établir le projet politique et culturel afin d'adapter l'équipement aux besoins recensés en terme :
 - D'équipements scéniques (gradin, scène ou à plat, nombre de porteuses, réseaux, matériel...).
 - De différents espaces (billetterie, jauge public, dimensions du plateau et de la salle, régie, locaux de stockage, quai de chargement, catering, loges, bureaux...).
 - Sans oublier les ressources humaines nécessaires pour le fonctionnement du lieu (programmation, médiation, accueil, techniciens...).

Dans le cadre de sa mission d'aménagement culturel des territoires, l'iddac accompagne des communes ou des Communautés de Communes dans leurs réflexions et dans l'élaboration d'un tel projet que ce soit en terme d'ingénierie, de méthodologie, de programmation, de jury...

CONTACTS

iddac

59, Avenue d'Eysines - 33492 LE BOUSCAT CEDEX

M. SANCHEZ Philippe

Directeur

05 56 17 36 06

direction@iddac.net

Mme SAINT-YRIEIX Alexandra

Responsable du Pôle

Ingénierie et Ressources Territoriales

05 56 17 36 29

alexandra.saintyrieix@iddac.net

Iddac – Parc central technique

3, Avenue de la Gardette - 33310 LORMONT

M. SAFFORE Daniel

Régisseur Général

05 56 95 85 21

daniel.saffore@iddac.net

M. FAYARD Anthony

Technicien qualifié - Conseil à l'équipement

05 56 95 85 21

anthony.fayard@iddac.net